

République française - Département du Tarn
Délibération du comité syndical
du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique St Lieux / St Jean

Séance du 08 avril 2025

**Membres
en exercice: 10**

Présents : 6

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

**Date de la
convocation :
03 avril 2025**

*Le huit avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie
sous la présidence de Jean SENDRA*

Présents : Jean SENDRA, Gilles CORMIGNON, Jean-Luc CAZOTTES,
Danièle SOULA, Chloé SOULAYRAC-GELIS, Daniel ARMENGAUD,

Excusés : Gabriel POVERT, Adeline MOULIS, Vincent FERRELI,
représentant des parents d'élèves de Saint-Jean-de-Rives, Marielle
VERDIN, représentante des parents d'élèves de Saint-Lieux-lès-Lavaur,

Secrétaire de séance : Daniel ARMENGAUD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le **17 AVR. 2025** et publication le **17 AVR. 2025**

DL_04_2025 - Objet : Budget primitif 2025

M. le Président rappelle à l'assemblée qu'après avoir voté le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2024 il convient de voter le budget primitif 2025.

Il présente le budget primitif de l'exercice 2025.

Il rappelle que le SIRP a opté, au 1^{er} janvier 2022, pour la nouvelle nomenclature comptable M57 qui permet la fongibilité des crédits.

La fongibilité des crédits consiste en la possibilité pour l'exécutif, si l'assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section (article L.5217-10-6 du CGCT). Pour tout virement de crédit ainsi réalisé, une décision du Président sera portée à la connaissance du comité du SIRP suivant. Au-delà de la limite des 7.5 %, les virements de crédits nécessiteront une délibération du comité du SIRP.

Le comité syndical ainsi informé

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Entendu l'exposé de M. le Président ;
- Considérant le projet de budget primitif 2025 du SIRP Saint-Jean-de-Rives / Saint-Lieux-lès-Lavaur présenté par M. le Président ;

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de reception de l'AR: 17/04/2025

081-258102201-DL_04_2025-DE

A G E D I

et après avoir délibéré, à l'unanimité par 6 voix

- Approuve le budget primitif 2025 tel que M. le Président l'a présenté, ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 423 761.24 Euros

En dépenses à la somme de : 423 761.24 Euros

- Adopte le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	114 646.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	299 010.43
042	Section à section	60.00
65	Autres charges de gestion courante	5 867
67	Charges spécifiques	200.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		419 783.43

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	7 128.03
013	Atténuations de charges	2 255.40
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	100 000.00
74	Dotations et participations	308 000.00
75	Autres produits de gestion courante	2 400.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		419 783.43

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	3 977.81
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 977.81

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	3 977.81
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 977.81

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de reception de l'AR: 17/04/2025

081-258102201-DL_04_2025-DE

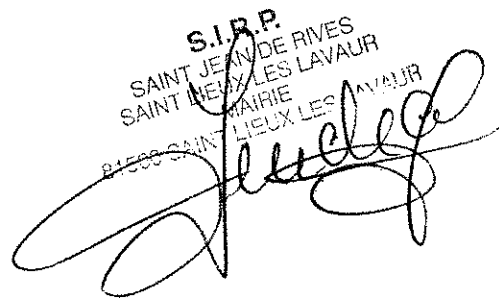
A G E D I

- Autorise la fongibilité des crédits dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section.
- Habilité M. le Président à effectuer les démarches nécessaires à cette décision.
- Informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois qui suivent sa transmission au Représentant de l'Etat et sa publication.

Saint-Lieux-lès-Lavaur,
le 08 avril 2025

Pour extrait conforme
Le Président
Jean SENDRA

Le secrétaire de séance
Daniel ARMENGAUD



S.I.R.P.
SAINT JEAN DE RIVES
SAINT LIEUX LES LAVAU
MAIRIE
81500 SAINT LIEUX LES LAVAU

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de reception de l'AR: 17/04/2025

081-258102201-DL_04_2025-DE
A G E D I

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de reception de l'AR: 17/04/2025

081-258102201-DL_04_2025-DE
A G E D I